

SIVOM
RIVE GAUCHE DU CHER



**ACHAT D'UNE REMORQUE
POUR TRACTER LA MINIPELLE**

**DOSSIER DE CONSULTATION
DEMANDE DE DEVIS**

PIECE UNIQUE

**OFFRE A REMETTRE AVANT LE
10/09/12 (AVANT 12 H)**

CONSULTATION POUR ACHAT DE FOURNITURES

VEHICULES TECHNIQUES

**Le territoire d'aujourd'hui,
Vos enjeux pour demain,
Notre projet d'avenir**

I. SOMMAIRE

I. SOMMAIRE	- 2 -
II. Clauses techniques particulières	- 3 -
Prescriptions générales et usages	- 3 -
Prescriptions particulières	- 3 -
III. règlement de la consultation / demande de devis	- 4 -
III.2.1. Définition de la procédure	- 4 -
III.2.2. Décomposition en tranches et en lots	- 4 -
III.2.3. Nature de l'attributaire	- 4 -
III.2.4. Variantes	- 4 -
III.2.5. Durée du marché et délais d'exécution	- 4 -
III.2.6. Modifications de détail au dossier de consultation	- 4 -
III.2.7. Délai de validité des offres	- 4 -
III.2.8. négociation des offres	- 4 -
III.3.1. Composition de l'offre à remettre par les candidats	- 5 -
III.3.2. Examen des offres et négociations	- 5 -
III.3.3. condition d'envoi et de remise des offres	- 5 -
III.3.4. . Offre remise sur support « papier » ou sur support physique électronique	- 5 -
III.3.5. renseignements complémentaires	- 6 -

II. CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Prescriptions générales et usages

La présente consultation a pour objet l'achat **d'une remorque pour la minipelle KUBOTA 2 tonnes**. L'engin de chantier est tracté par un VUL de marque Renault Master avec une attache mixte existante.

La remorque proposée devra permettre le transport, chargement et déchargement, d'une minipelle Kubota KX 019.4 cabine (Y compris godets et équipements), voie variable dont les caractéristiques sont :

- Poids : 1 900 Kg,
- Longueur : 3860 mm
- Largeur : jusqu'à 1300 mm, (voie variable 990 mm/ 1300 mm),
- Hauteur : 2350 mm.

Prescriptions particulières

L'offre doit préciser obligatoirement :

- Le Poids total à charge acceptable,
- Double essieu,
- Timon articulé et réglable en hauteur avec anneau pour attache en crochet mixte,
- 2 rampes de chargement de résistance adaptée à un usage intensif,
- Béquilles avant et arrière réglables (nombre et position à préciser),
- Butée réglable avant de calage avec repose godets,
- Eclairage et signalisation,
- Apprêt antirouille et peinture de finition,
- Plancher métallique pour conditions de circulation variées,

Seront obligatoirement joints à l'offre :

- Une note, brochure technique ou fascicule démontrant les caractéristiques de la remorque proposée,
- Le délai de mise à disposition de la remorque à compter de l'acceptation de l'offre,
- Les frais de mise en service éventuels (immatriculation, carte grise...),
- Les conditions de garanties et le délai de garanties,
- Les dérogations aux prescriptions particulières.

III. REGLEMENT DE LA CONSULTATION / DEMANDE DE DEVIS

III.1. ARTICLE 1. OBJET DE LA CONSULTATION:

Achat d'une remorque pour la minipelle KUBOTA 2 tonnes.

III.2. ARTICLE 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

III.2.1. DEFINITION DE LA PROCEDURE

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics (CMP) via une simple demande de devis. Le CCAG fourniture est applicable.

III.2.2. DECOMPOSITION EN TRANCHES ET EN LOTS

Pas de décomposition en tranche.

III.2.3. NATURE DE L'ATTRIBUTAIRE

Le marché sera conclu :

- avec un prestataire unique ;

III.2.4. VARIANTES

Il sera possible de proposer au maître de l'ouvrage des variantes techniques sous la réserve explicite de ne pas déroger à la vocation initiale du projet.

III.2.5. DUREE DU MARCHÉ ET DELAIS D'EXECUTION

Les règles concernant la durée du marché et les délais de livraison sont fixées dans l'offre de l'entreprise.

III.2.6. MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

Sans objet.

III.2.7. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 120 jours, il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

III.2.8. NEGOCIATION DES OFFRES

Le présent marché, passé en procédure adaptée, prévoit explicitement la possibilité d'une négociation des offres préalablement au choix.

III.3. ARTICLE 3. PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier de consultation est remis à chaque candidat en un seul exemplaire.

Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre.

- Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître de l'ouvrage. Toutefois ce dernier se réserve le droit de se faire communiquer ces documents techniques dans leur langue d'origine.
- **Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat sous peine d'entraîner le rejet de l'offre.**

III.3.1. COMPOSITION DE L'OFFRE A REMETTRE PAR LES CANDIDATS

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

- - Un devis comprenant :
 - - Les documents explicatifs
 Au projet de marché sera joint le mémoire justificatif et explicatif comportant le/les document(s) suivant(s) :
 - Le justificatif de la proposition de prix;
 - Une note explicative, brochure technique, performance, spécificité de la proposition;

III.3.2. EXAMEN DES OFFRES ET NEGOCIATIONS

- Seuls seront ouverts les plis qui ont été reçus **au plus tard** à la date et l'heure limites de remise des offres.
- Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées, les offres inappropriées au sens de l'article 35 du CMP seront éliminées.
- A la suite de cet examen l'entité adjudicatrice, pourra engager des négociations avec le ou les candidats retenus sous réserve du strict respect des règles de la concurrence, du libre accès à la commande publique ainsi que du respect de la propriété intellectuelle des offres.
- Après classement des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par la commission compétente qui représente l'entité adjudicatrice.
- Les critères d'attribution du marché seront pondérés comme suit :

Critère d'attribution	Pondération
Délais de livraison :	20%
Prix	50%
Qualité, aménagements et des propositions techniques	30%

III.3.3. CONDITION D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront établies en euros et transmises en une seule fois.

III.3.4. OFFRE REMISE SUR SUPPORT « PAPIER » OU SUR SUPPORT PHYSIQUE ELECTRONIQUE



L'offre transmise portant l'adresse et mentions suivantes (**avant le 10/09/12, 12 h**) :

Monsieur le Président
SIVOM Rive gauche du Cher
4 rue du Moulin de Lyon
BP 5 03380 HURIEL
Tél : 04 70 28 61 61
Offre pour la remorque de la minipelle
Nom du candidat

« NE PAS OUVRIR »

Elle devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement.

III.3.5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire une demande à :

Monsieur le Directeur Général des Services
SIVOM Rive gauche du Cher
4 rue du Moulin de Lyon
BP 5
03380 HURIEL